



# ATTESTATION



Nombre UEC : 0,6  
Nombre d'heures : 6

NOUS ATTESTONS QUE

Michel Lamontagne

A PARTICIPÉ À LA SESSION DE FORMATION SUR  
**LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE**

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités.

LIEU : Votre poste de travail

DATE : 2022/01/20

FORMATEUR : Philippe Asselin

**Objectifs de formation :**

Susciter une réflexion sur l'éthique en matière municipale  
Favoriser l'adhésion aux valeurs énoncées par le Code d'éthique et de déontologie  
Permettre l'acquisition de compétences pour assurer la compréhension et le respect des règles déontologiques  
Permettre l'acquisition de comportements éthiques

**Jacques Demers**, président

La FQM est membre de la (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit :  
une unité d'éducation continue représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.



**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**